

La Hala'ha DE LA SEMAINE

COMMENT RÉAGIR À LA MAUVAISE CONDUITE DE SON PROCHAIN ?

Il arrive que, volontairement ou non, quelqu'un vexe ou lèse financièrement son prochain. Si celui-ci estime qu'il n'y a aucune chance de faire comprendre à l'autre le préjudice qu'il a causé et choisit de ne pas relever l'injure ou la perte, il a le droit de ne pas réagir et de pardonner.

Cependant, s'il ne pardonne pas d'un cœur entier, il risque de développer dans son cœur une inimitié. Or la Torah recommande (Vayikra - Lévitique 19 : 17) : « Tu ne haïras pas ton prochain dans ton cœur ». Dans ce cas, il est nécessaire de signaler la faute à son prochain et de lui expliquer en quoi il a mal agi. Il convient pourtant d'agir avec tact et non dans un moment de colère ; il faut évidemment éviter de lui faire honte en public comme le conclut le verset : « Tu ne seras pas fautif à cause de lui ».

Le même principe s'applique pour les péchés envers D.ieu. La Mitsva consiste dans ce cas à faire remarquer le problème et, si possible à convaincre - même si on n'est pas sûr que la remarque sera acceptée.

Si la personne ne connaît rien du judaïsme, n'a reçu aucune éducation juive, elle est considérée comme un « enfant prisonnier parmi des non-Juifs » et on s'efforcera alors de combler ses lacunes de la façon la plus pédagogique possible.

F.L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh – Si'hat Hachavoua N° 1739)

Bénéficiez de **15% de remise** + d'une **deuxième paire offerte** avec le code "LA SIDRA"

VOTRE OPTICIEN A PLEINE VUE

Nos opticiens vous reçoivent dans les 4 boutiques A PLEINE VUE
37 Avenue Jules Cantini ② / 35 Avenue du Prado ③
56 rue de Rome ① / 13 Avenue Maréchal Foch ④

OFFICINE A PLEINE VUE

BEYAHAD

Ensemble faisons des miracles !

Vous voulez faire du bénévolat ?
Vous avez un savoir-faire ?
Vous voulez le partager ?
Nos **enfants extraordinaires** vous attendent !

BEYAHAD Marseille
07 61 20 80 13
06 74 88 52 11
29 Av des Olives 13013 Marseille

www.beyahadmp.fr

TSIVOT HACHEM

TALMUD TORAH

TKids 8ème

TOUS LES DIMANCHES

De 9h45 à 12h15
Pour garçons et filles

LECTURE ET ÉCRITURE • INITIATION À L'HÉBREU • SIGNIFICATION DES FÊTES
ATELIERS LUDIQUES • HISTOIRE JUIVE • PRÉPARATION À LA BAR MITSA

Renseignements et inscriptions : Rav Eliahou ALTABÉ - 06 11 60 03 05

PROTOCOLE SANITAIRE RESPECTÉ

BETH HABAD 12^{ème}

OR Ménéahem

A vos cotés toute l'année :

- offices quotidiens
- koled boker
- événements
- cours de Torah hebdomadaires
- talmud Torah
- mobile Mitsva
- verification tefilines et mezouzot
- beth hamidrach
- colonies garçons

BETH HABAD marseille 12^{ème}
Rav Emmanuel Taubenblatt
06 25 70 32 12
57 avenue de St Julien 13012 Marseille

www.bh12.fr

LA MAISON MICKAËL

Cocher Beth Din de Marseille

21 promenade Georges Pompidou - 13008 Marseille
Tél. 04 91 225 203 - 06 999 6 1000
info@lamaisonmickael.fr www.lamaisonmickael.fr

- Parking Privé et Gratuit à disposition de notre clientèle - Réservation fortement conseillée

DANYBERD

TRADITIONAL CLOTHES

AIX-EN-PROVENCE
3 bis rue Fernand Dol
04 42 27 58 69

MARSEILLE
163 rue Paradis
04 91 02 48 31

Danyberd Aix
Danyberd Marseille

[Instagram](https://www.instagram.com/danyberd) [Facebook](https://www.facebook.com/danyberd)

La Sidra DE LA SEMAINE

19^{ème} année

CHÉMOT

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Chémot

Devant le nombre croissant des Enfants d'Israël en Egypte, le Pharaon les soumet à l'esclavage. Puis il ordonne aux sages-femmes juives, Chifrah et Pouah, de tuer tous les nouveau-nés garçons. Devant leur désobéissance, il ordonne que tous les bébés hébreux soient jetés dans le Nil. Amram et Yo'héved, de la tribu de Lévi, ont un fils qu'ils déposent dans une corbeille sur le Nil. Sa sœur Miryam surveille de loin et elle voit que la fille du Pharaon découvre l'enfant et le prend. Elle va l'élever comme son fils et le nommer Moché.

Moché, devenu un jeune-homme, découvre les souffrances de ses frères. Voyant un Egyptien s'acharner sur un Hébreu, il le tue. Le lendemain, alors qu'il veut séparer deux Juifs qui se querellent, ces derniers le menacent de rapporter son crime. Moché fuit donc à Midian. La-bas, il est secouru par les filles de Yitro. Il se marie avec l'une d'entre elles, Tsipora, et devient le berger de son beau-père.

Le culte de la rivière

« Le Pharaon donna un ordre à toute sa nation : Chaque garçon qui naîtra, vous le jetez dans la rivière, et chaque fille, vous la ferez vivre. » (Chemot 1 : 22)

Il ne pleuvait que très peu en Égypte. L'agriculture était totalement à la merci du Nil dont les crues créaient un réseau de canaux d'irrigation. C'est donc pour cette raison que les Égyptiens antiques déifiaient le Nil, le considérant comme la source ultime de subsistance et de vie.

Tel est le sens profond du décret du Pharaon de jeter les enfants hébreux dans le Nil. Il savait que si la future génération était engloutie dans le culte égyptien du Nil, si elle était élevée de sorte qu'elle considère les sources naturelles de subsistance comme des dieux, la foi d'Avraham serait effacée à tout jamais. Le message du D.ieu Unique, Créateur et Source de tout, tellement menaçant pour l'oligarchie égyptienne, serait tué pour toujours. L'on peut affirmer, qu'aujourd'hui encore, le culte du Nil prévaut comme aux jours du Pharaon. Le « Nil » d'aujourd'hui peut être la réussite académique, la carrière, le statut social, en bref, tout ce qui peut être vénéré comme source de ressources et de vie. Mais en fait, ce sont des instruments de ressources tout comme le Nil était un instrument de D.ieu pour subvenir aux besoins de ceux qui résidaient le long de ses rives. Mais lorsque l'on confond l'outil avec la source, lorsqu'une personne noie tout son être dans le « Nil », investissant ses meilleures énergies pour perfectionner l'instrument plutôt que pour cultiver sa relation avec la Source Ultime, cela devient de l'idolâtrie.

Le Peuple d'Israël survécut au Galout (exil) égyptien parce que des mères juives refusèrent d'obéir au décret du Pharaon qui leur ordonnait de jeter leurs enfants dans sa rivière (c'est-à-dire dans sa culture).

Pour que nous survivions à l'exil présent, nous devons, nous aussi, résister aux diktats des Pharaons d'aujourd'hui. Nous devons

suite p. 2

HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE CHABBAT CHÉMOT

MARSEILLE
Entrée ven : 17h02
Sortie : 18h08

Edito

Un anniversaire pour une lumière

20 Tévét 1204 : Maïmonide quitte ce monde en Egypte. Cette semaine arrive donc le 816^{ème} anniversaire de son décès. Il ne s'agit pas ici de faire un simple rappel ou de saluer la mémoire d'un de nos grands maîtres même si cela aurait en soi été légitime. En fait, ce jour ne peut pas être simplement considéré comme une page qu'on aurait tôt fait de tourner dans nos calendriers. C'est que Maïmonide est un homme qui a non seulement modelé son temps mais aussi continue d'exercer son influence sur les générations qui passent.

Nos sages ont souligné ce que signifie un jour de décès. Au moment où il quitte ce monde, l'homme accomplissant sa mission parvient au plus haut de l'élévation à laquelle il a œuvré sa vie durant. C'est dire que ce qu'il incarne s'exprime avec une force et un éclat qui frappent par leur ampleur et leur portée. La modernité de Maïmonide n'est plus à démontrer. Profond érudit dans tous les domaines de la Torah, décisionnaire essentiel en matière de loi juive, immense penseur en une époque aux idées parfois incertaines, et aussi médecin, vivant dans la cité et chef de la communauté, Maïmonide est sans aucun doute un des personnages les plus emblématiques de notre histoire. Ses combats sont tels qu'ils semblent s'adresser aussi à notre temps. Soucieux de respecter les commandements de la Torah dans tous leurs détails, et s'employant à les préciser dans son grand ouvrage, le Michné Torah, il maintient une ouverture exemplaire et est accessible à tous. Ayant à affronter les persécutions, l'exil, il ne cesse pourtant pas un seul instant de développer et transmettre la connaissance.

Tout cela n'a pas uniquement pour but de nous faire encore prendre conscience, s'il en était besoin, de la grandeur de Maïmonide. Cela doit d'abord nous donner à réfléchir. Si son âme nous éclaire aujourd'hui, alors nous pouvons davantage encore nous lier à lui, à sa vie et à sa pensée. Alors également, le cycle annuel d'étude de son œuvre, le Michné Torah, le Sefer Hamitsvot, fait retentir son appel avec une puissance accrue. Voici une étude qui, selon les termes mêmes de Maïmonide, englobe l'ensemble de la Torah, à laquelle s'associent des milliers de Juifs de par le monde, en une unité bouleversante et fondamentale. Le 20 Tévét résonne ainsi comme une invitation à s'y joindre. C'est un énorme privilège et celui-ci est original : il peut être partagé. N'y manquons pas.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

Beth Habad Marseille centre bhm6.fr

Vente et vérification de Tefilines & Mézouzot
Librairie Habad - Services religieux
22 rue St Suffren - 13006 Marseille
Rav Yossef Elgrishi - 06 52 23 77 41

A partir du dim 3 jan Pose des Tefilines : 7h09 Heure limite du Chema : 10h27 Molad : mer 13 jan à 17h 35 mn & 3 halakim Roch 'Hodech CHEVAT : jeu 14 jan

Si vous souhaitez dédier la "Sidra de la Semaine" à la mémoire d'un défunt ou passer une annonce publicitaire, contactez-nous au 06 52 23 77 41

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

établir que le développement moral et spirituel de nos enfants, plutôt que leur carrière et leur pouvoir futurs, sont la première des priorités dans l'éducation.

L'enfant berger

« [Quand] elle ne put plus le cacher, elle prit pour lui une boîte en papyrus et elle la recouvrit d'argile et de poix ; et elle y posa l'enfant. Et elle le plaça dans les arbustes sur la rive du fleuve. » (Chemot 2 :3)

Le Pharaon avait décrété que tous les garçons nouveau-nés hébreux seraient jetés dans le Nil. Dans l'espoir de le sauver de son sort, Yo'hévé, la mère de Moché, installa le bébé de trois mois dans une corbeille et le cacha dans les buissons qui poussaient le long de la rivière. La sœur aînée du bébé, Miryam, se tenait à distance pour observer ce qui lui arriverait.

« La fille de Pharaon descendit se baigner dans la rivière et elle vit la boîte au milieu des buissons... Elle l'ouvrit et vit l'enfant... Elle eut pitié de lui et dit : 'C'est l'un des enfants des Hébreux.' » (Chemot 2 :5-6)

La Torah poursuit en relatant comment la fille du Pharaon adopta l'enfant et l'éleva comme son propre fils. « Elle lui donna le nom de Moché... parce que je l'ai tiré (Mé-chitihou) de l'eau. »

Purifier le Nil

Ce récit présente un détail qui nous laisse perplexes. Où fut exactement placée

la corbeille de Moché ? Au début du récit de la Torah, nous lisons qu' « elle la plaça, sur la rive du fleuve ». Ainsi, Moché n'aurait-il pas été mis dans le fleuve lui-même mais sur la rive du Nil. Cependant, quelques versets plus loin, la fille du Pharaon déclare : « Je l'ai tiré de l'eau ». Le Gaon de Ragadchov propose une explication hala'hique (suivant la législation de la Torah) pour expliquer le changement d'emplacement de la corbeille. Le Nil, dont l'Égypte dépendait complètement pour sa subsistance, était adoré comme un dieu. C'est pourquoi il est impossible que la mère de Moché l'ait a priori placé dans le Nil, puisqu'il nous est interdit d'utiliser tout ce qui sert aux pratiques idolâtres, quand bien même il s'agit de sauver notre propre vie.

En revanche, la Torah stipule également que si un idolâtre renonce à son idole, elle s'en trouve « annihilée » et l'on peut s'en servir. Nos Sages enseignent que la fille du Pharaon « descendit se baigner dans la rivière », non pour prendre un plaisir physique mais pour « se purifier des idoles de son père. » Le fait qu'elle renonce aux pratiques païennes de l'Égypte annula le statut d'idole de la rivière et ses eaux pouvaient désormais recevoir et abriter Moché. C'est donc à ce moment précis que la corbeille de Moché pénétra dans le Nil.

Mais pourquoi était-il important que Moché soit dans le Nil plutôt que caché sur la rive, dans les buissons ?

Le Midrach relate que les astrologues du Pharaon lui avaient dit que « le sauveur d'Israël périra par l'eau », ce qui explique également la raison d'être du décret ordonnant que les garçons hébreux soient jetés dans le Nil. Quand la corbeille de Moché fut dans la rivière, les astrologues dirent au Pharaon : « Le sauveur du Peuple juif a déjà été jeté dans la rivière. » C'est ainsi que l'entrée de Moché dans le Nil mit fin au décret du Pharaon.

Le berger de la foi

L'on se réfère à Moché comme à un Raaya Méhemna, un « berger fidèle » d'Israël. Mais cette expression signifie également « le berger de la foi », c'est-à-dire, celui qui nourrit son troupeau de foi. Le rôle essentiel de Moché était de nourrir la foi de son peuple pour qu'ils soient imprégnés de la connaissance de D.ieu et de la prise de conscience qu' « il n'y a rien en dehors de Lui », que tous les « Nil » du monde ne sont pas des forces ou des réalités autonomes mais simplement des véhicules pour la subsistance.

Moché avait quatre-vingt ans quand il sortit le Peuple d'Israël d'Égypte, les conduisit au Mont Sinaï et les imprégna de la connaissance divine ultime : la Torah.

Mais il était déjà un « berger de la foi » à l'âge de trois mois, quand il servit à détrôner l'idole maîtresse de l'Égypte et à mettre fin à l'exécution des enfants d'Israël dans ses eaux.

Etude du RAMBAM

DIMANCHE 3 JANVIER – 19 TÉVET

Mitsva négative n° 114: C'est l'interdiction qui nous a été faite de tondre un animal destiné au sacrifice.

LUNDI 4 JANVIER – 20 TÉVET

Mitsva négative n° 114: C'est l'interdiction qui nous a été faite de tondre un animal destiné au sacrifice.

Mitsva positive n° 55: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir en sacrifice un agneau pascal le 14 Nissan.

Mitsva négative n° 115: C'est l'interdiction qui nous a été faite de sacrifier l'agneau pascal en présence du pain levé.

Mitsva négative n° 116: Il nous est interdit de laisser la graisse non encore offerte du sacrifice pascal jusqu'à ce qu'elle devienne inapte au sacrifice et soit considérée comme un vulgaire reste.

MARDI 5 JANVIER – 21 TÉVET

Mitsva positive n° 57: Ce commandement a été ordonné à l'intention de celui qui a été empêché d'offrir la première offrande pascale, afin qu'il sacrifie la deuxième offrande pascale.

Mitsva positive n° 56: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de consommer l'agneau dans la nuit du 15 Nissan, dans des conditions précises: il doit être grillé, consommé dans une même maison, il doit être mangé accompagné de pain azyme et d'herbes amères.

Mitsva positive n° 58: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de manger la chair du deuxième sacrifice pascal la nuit du 15 Iyar accompagnée d'azymes et d'herbes amères.

MERCREDI 6 JANVIER – 22 TÉVET

Mitsva négative n° 125: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer le sacrifice pascal à demi-cuit ou bouilli dans l'eau, mais seulement rôti au feu.

Mitsva négative n° 123: Il nous est interdit de transporter aucun morceau du sacrifice pascal de l'endroit où l'on s'est rassemblé pour le consommer.

Mitsva négative n° 128 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de convier un apostat juif à consommer le sacrifice pascal.

Mitsva négative n° 126: C'est l'interdiction qui nous a été faite de convier un habitant étranger à consommer le sacrifice pascal.

Mitsva négative n° 127: Il est interdit à un incirconcis de consommer l'agneau pascal.

Mitsva négative n° 121: Il nous est interdit de rompre un os du sacrifi-

ce pascal.

Mitsva négative n° 122: C'est l'interdiction qui nous a été faite de rompre un os du deuxième sacrifice pascal.

JEUDI 7 JANVIER – 23 TÉVET

Mitsva négative n° 117: C'est l'interdiction qui nous a été faite de ne laisser aucune viande quelconque de l'agneau pascal jusqu'au matin, c'est-à-dire jusqu'au matin du 15 Nissan.

Mitsva négative n° 119: Il nous est interdit de garder la viande du deuxième sacrifice pascal jusqu'au matin.

Mitsva négative n° 118: Il nous est interdit de garder la viande de la Haguiga offerte le 14 Nissan jusqu'au troisième jour.

Mitsva positive n° 53: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de nous présenter devant l'Eternel durant les fêtes.

Mitsva positive n° 52: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de monter vers le Temple trois fois par an, selon le verset : "Trois fois dans l'année, tu célèbreras des fêtes en Mon honneur".

VENDREDI 8 JANVIER – 24 TÉVET

Mitsva positive n° 54: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de nous réjouir lors des fêtes.

Mitsva négative n° 156: Il nous est interdit de monter en pèlerinage sans apporter avec nous un sacrifice destiné à être offert au Temple. Mitsva négative n° 229 : Il nous est interdit d'abandonner les Lévités en retenant, en tout ou partie, la part qui leur est due et la joie qui doit leur être procurée à l'occasion des fêtes de pèlerinage.

Mitsva positive n° 16: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de rassembler tout le peuple le deuxième jour de la fête de Souccot à la fin de chaque septième année.

Mitsva positive n° 79: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de sanctifier les premiers-nés, c'est-à-dire de les séparer des autres bêtes et de les différencier en vue de ce que nous sommes tenus d'en faire.

SAMEDI 9 JANVIER – 25 TÉVET

Mitsva négative n° 144: Il est interdit à un Cohen de consommer la chair du premier-né d'un animal lorsqu'il est sans défaut en dehors de Jérusalem. Il est également interdit à une personne non Cohen d'en consommer quel que soit l'endroit où elle se trouve.

Mitsva négative n° 108: C'est l'interdiction qui nous a été faite de racheter le premier-né du bétail pur.

LE SECRET DU PRISONNIER

Je l'avais connu quand j'étais enfant. Sa place était à côté de la mienne dans la synagogue là où j'habitais, à Anvers en Belgique. Il s'appelait Rav Ye'hezkel Goldchodof. Il était âgé, n'avait rien de spécial et, à mes yeux d'enfant, c'était un Juif simple.

Il n'avait pas d'enfants, moi je n'avais pas de grand-père. C'est ainsi que nous nous sommes mutuellement « adoptés » : Rav Ye'hezkel me considérait comme son petit-fils et moi je le respectais comme mon « grand-père ».

C'était un bon Juif, intelligent et vif. Il me parlait avec patience, s'intéressait à mes progrès en classe et me racontait des histoires qui prouvaient qu'il avait eu une vie riche en aventures, qu'il connaissait le sens de la vie. Quand il a quitté ce monde, j'étudiais déjà à la Yechiva à Jérusalem. Au fil des années, son souvenir se faisait de plus en plus vague dans mon esprit.

Et un jour, il surgit des profondeurs de l'oubli, dans des circonstances étonnantes.

J'avais feuilleté le livre « Mekadché Hachem » (« Ceux qui ont sanctifié le Nom divin ») de Rav Tsvi Hirsch Meizlich de Hongrie. Ce livre présente ses réponses aux questions que lui posèrent des déportés pendant la Shoah.

Dans l'introduction du livre (rédigée par le petit-fils de l'auteur), il raconta un récit incroyable qui me toucha profondément.

Dans le camp d'extermination d'Auschwitz, il y avait aussi des prisonniers de guerre non-juifs, dans des baraques séparées. Leurs conditions de vie étaient un peu meilleures que celles des Juifs et leurs rations de nourriture étaient plus importantes. Parmi ces prisonniers, il y avait un certain Viniartchik. De temps en temps, il se rendait dans les baraquements des Juifs. Il s'était présenté comme le « Chabes-Goy », un ancien salarié dans une maison juive à qui on demandait parfois d'allumer ou d'éteindre le feu le Chabbat. Il connaissait donc bien les coutumes de ses anciens employeurs : d'ailleurs, dans le camp, il se murmurait qu'il avait été emprisonné car on l'avait soupçonné d'avoir caché des Juifs en Hongrie pour les protéger

des Nazis. De ce fait, les Juifs le considéraient comme un « Juste parmi les nations ».

Effectivement, ce Viniartchik méritait bien son titre puisque même dans le camp, il s'efforçait par tous les moyens d'aider les Juifs, parfois même au prix d'efforts considérables qui auraient pu lui coûter la vie.

Par la suite, Rav Meizlich fut transféré avec d'autres Juifs dans le camp de Braunshwig en Allemagne. D'autres prisonniers non-juifs y furent également transférés et, parmi eux, ce Viniartchik. Un soir, celui-ci s'approcha de Rav Meizlich et chuchota : « Je sais que les Juifs ont l'habitude, en hiver, d'allumer des bougies pendant une semaine... ». Le Rav confirma qu'il s'agissait de la fête de Hanouccah mais il regrettait évidemment que, vu les conditions dans lesquelles ils survivaient, ils n'auraient sans doute pas la possibilité d'accomplir la Mitsva correctement.

Quelques jours plus tard, l'homme rapporta au Rav de l'huile et de petits récipients qui pourraient servir de godets. Pour Rav Meizlich, c'était un trésor inestimable qui rendrait aux autres déportés une lueur d'espoir.

Tous se rassemblèrent autour de lui dans le baraquement et, le cœur battant de joie et d'angoisse mêlées, contemplèrent les petites lumières tout en chantant les mélodies familiales qui leur revenaient à l'esprit et leur redonnaient leur dignité. Chaque soir, l'allumage clandestin leur insufflait ainsi des forces renouvelées et ils ne cessaient de remercier cet ange déguisé en Juste des nations.

Rav Meizlich avait réussi à conserver une paire de Téfilines qu'il dissimulait soigneusement. Chaque jour, il se cachait pour les mettre sans se faire remarquer. Un jour, les Téfilines disparurent. Certainement, quelqu'un avait découvert son trésor et cela l'attrista. Mais le lendemain, les Téfilines réapparurent à leur place ! Et ceci se reproduisit chaque jour sans qu'il puisse comprendre ce qui se passait.

La guerre s'acheva dans le chaos le plus total, avec ses millions de morts. Rav Meizlich avait survécu, Viniartchik aussi.

C'est alors qu'on apprit ce qui s'était passé : de

fait, Viniartchik était

juif ! Il avait réussi à

dissimuler aux nazis sa

véritable identité

qu'il reprit après sa

libération. Dans le

camp, seul un ami

savait la vérité, Rav

Yossef Stern. C'était

lui qui se débrouil-

lait chaque jour

pour lui apporter les

Téfilines puis les re-

mettre à leur place.

Telle était l'histoire

racontée dans l'in-

troduction du livre et elle m'intrigua : comment comprendre un tel dévouement d'un Juif qui avait bravé tant de dangers pour aider d'autres Juifs plus malheureux que lui ! Si son secret avait été révélé au grand jour, il aurait pu être assassiné sur place !

J'ai continué de lire le livre et, soudain, je sentis une sueur froide dans le dos : on donnait maintenant le vrai nom de ce héros : Rav Ye'hezkel Goldchodof ! (Son frère Rav Chlomo était le gendre du Gaon de Tchébine).

C'était donc vous, Rav Ye'hezkel ! « Mon grand-père adopté » ! Je revoyais maintenant ses yeux pétillants d'intelligence, sa gentillesse dans la synagogue d'Anvers !

Quelle émotion ! Son apparence si simple dissimulait une histoire hors du commun, un héroïsme que je n'avais jamais soupçonné ! Comme je regrette de n'avoir pas été conscient de tout cela quand vous avez réussi à vous cacher une seconde fois - mais cette fois-ci sous la forme d'un simple Juif !

Que votre souvenir soit une bénédiction !

Lévi Shaikevitz –

d'après le récit de Reb Moché Yaakov Halevi

Kaner – Hamodia

Si'hat Hachavouva N° 1771

traduit par Feiga Lubecki

Remerciement à
Hachem & réussite pour
toute la famille

MICHEL COHEN

השיחת השבוע מוקדשת

להצלחת האישה

נחמה דבורה שת'ה'

בת יוכבד שפרה

ולכל משפחתה



ACTIVEIMMO

**GESTION
TRANSACTION - LOCATION**

tel. 04.91.66.37.82 Fax 04.91.66.89.43

e.mail : active.immo@wanadoo.fr

5, bd Louis Salvator 13006 MARSEILLE